

novembre  
2021

# Bulletin municipal



**Milhars**

## **Edito**

**L**e contexte est toujours marqué par la crise sanitaire qui affecte notre quotidien. Et, pourtant, c'est avec optimisme que nous nous adressons à vous, nous sommes toujours dans l'action pour le devenir de Milhars.

**L**es travaux du multi-services sont achevés et nous avons finalisé une convention liant le gérant et la commune. L'ouverture mi-juillet prouve notre engagement et la réussite de ce projet, nous sommes impatients de pouvoir vous convier prochainement lors de l'inauguration.

**N**os employés municipaux très sollicités restent mobilisés pour l'entretien des espaces verts même si nous avons pris du retard sur l'entretien des routes communales.

**L**'assainissement collectif a été terminé en février, là aussi, nous avons dû faire face à plusieurs «surprises» mais, chaque fois, nous avons répondu présents.

**N**ous remercions tous les habitants des secteurs de Saulieu, Prunelle, Laborie, Péchadou et du village ainsi que les bénévoles des vendredis du coeur pour leur temps passé à élaguer, couper, réparer et embellir notre commune.

**T**oujours avec optimisme, j'espère le retour rapide des activités associatives pour une vie sociale plus riche. Le maintien de la fête du village ayant prouvé la nécessité de ces liens.

**N**ous souhaitons également la bienvenue dans la 4C aux communes Salles sur cérou, Noailles et Loubers, grâce à leurs adhésions nous dépassons les 5000 habitants.

**S**oyons toujours vigilants, prudents. Prenez soin de vous et de vos proches.

Pierre PAILLAS



## **Hommage à Jean-Pierre BARRAU Maire de Milhars de 1995 à 2014**

Jean-Pierre a œuvré pour le développement de la commune pendant 19 ans, avec force et conviction.

Nous saluons le travail remarquable qu'il a réalisé pour Milhars et ses habitants.

Jean-Pierre a tout donné pour le village et nous en sommes tous fiers aujourd'hui. Nous honorons l'homme pour son investissement sans relâche ; ses actions resteront inscrites dans l'histoire et la mémoire de notre communauté.

Il se sera battu jusqu'au bout contre la maladie, avec courage et dignité.

Nos remerciements les plus fraternels pour tout ce que tu as accompli pour Milhars.

**Le maire et son conseil  
municipal**

## Le multi-services

Les travaux sont désormais terminés.

Une nouvelle phase a enfin commencé, après quelques rebondissements administratifs l'ouverture au public a pu se faire en plusieurs étapes.

Depuis la mi juillet le côté bistrot avec sa belle terrasse a pu accueillir de nombreux visiteurs et habitants.

Après une semaine de fermeture début septembre pour mettre en place le côté épicerie, Ingrid et Jérémie Fraysse "Comme chez Mamie" nous accueillent:

- côté Bistrot:

du mardi au jeudi de 8h30 à 14h et de 16h à 19h

le vendredi et samedi de 8h30 à 14h et de 16h à 20h

le dimanche de 9h à 12h

- côté épicerie:

du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 19h

le dimanche de 9h à 12h.

Des animations et soirées à thèmes seront proposées régulièrement dans ce lieu qui est aussi un espace de convivialité et d'échanges.

La médiathèque de Vaour y tiendra sa permanence une fois par mois les mardis et les séances de cinéma pourront s'y dérouler.

L'inauguration officielle aura lieu prochainement et nous ne manquerons pas de vous y convier.

Désormais, il nous appartient de faire vivre ce lieu.

Merci pour votre participation à l'enquête concernant le multi-services et de nous avoir fait part de vos attentes pour ce nouveau lieu.

# Projet de Parc Naturel Régional des Gorges de l'Aveyron et Vallées de la Vère et de la Bonnette

La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie) a ouvert un dossier de projet de Parc Paysager Régional des Gorges de l'Aveyron, des vallées de la Vère et de la Bonnette. MILHARS, riveraine de l'Aveyron, est inclus dans le périmètre de ce futur parc qui devrait être classé à la fin de l'étude au Plan National.

L'objectif de ce projet reste avant tout sur la protection et la sauvegarde du paysage en tenant compte de 3 thèmes : l'eau, la pierre, le végétal. De nombreux Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) sont inclus dans le périmètre. Les rivières et la voie routière Lexos - Montricoux seront les axes majeurs de valorisation du paysage et de l'aménagement du Parc.

La démarche se veut collective et participative avec les élus des **16 communes concernées** qui tient compte des intérêts de la population locale et de la population touristique. L'objectif étant que ce parc affirme une identité paysagère naturelle commune. Milhars et son Office de Tourisme présenteront son potentiel de boucles de randonnées, son patrimoine à découvrir et l'offre de son multiservices.

Les 10 et 11 juillet vous avez pu voir des démonstrations et des explications autour de ce projet. Les sculptures issues de ces démonstrations sont visibles place de la mairie.

Nous vous tiendrons informé de l'avancement de ce projet dans les prochains bulletins.





## Patrimoine

Sous les conseils des Archives Départementales du Tarn, la municipalité de MILHARS a engagé la restauration du lustre en bronze classé au titre d'objet des Monuments Historiques depuis le 05 Décembre 1904 et conservé dans l'église paroissiale Saint Pierre aux Liens.



Cet objet du 15ème siècle est exceptionnel dans la région selon sa provenance probablement d'un atelier des Flandres. Sa venue à Milhars est antérieure à la construction du château actuel et aurait été donné à la communauté paroissiale par le seigneur de l'époque Antoine de Cazillac-Cessac. Il pourrait être un ex-voto à Saint Sébastien dont il représente le martyr, au lendemain de quelque épidémie de peste. Il comporte 24 lumières sur trois étages de six branches. (Hauteur 156 cm ; diamètre 112 cm). Sa restauration va être entreprise par un spécialiste en lustrerie du Gard et devrait produire son meilleur effet dans l'entrée de l'église.

Le co-financement de cette restauration sera assuré à 80% par la Région, la DRAC et la Département du Tarn.

L'Office de tourisme organisera l'ouverture de l'église à la demande pour découvrir cette œuvre rénovée ainsi que deux autres éléments de l'histoire du village.

Trois panneaux devraient présenter les photos des pierres tombales de Suzanne Cazillac Cessac décédée en 1604 à 22 ans et qui a été inhumée dans la chapelle des seigneurs. Ces pierres tombales sont au Musée Raymond Lafage de l'Isle sur Tarn depuis 1897 et ne sont plus restituables.

Le lustre et les panneaux viendraient ainsi compléter le vitrail où l'on peut voir le château avant l'écroulement de sa partie Est en 1878.

## Le jardin d'Enfants - Multi accueil

Le Jardin d'Enfants de Milhars, créé par l'association des parents d'élèves, accueille les enfants de 20 mois à 6 ans depuis déjà 25 ans. Il se situe au centre du village, au sein du même bâtiment que l'école primaire en classe unique, favorisant un lien particulier entre les plus jeunes et les plus grands. Diverses activités d'éveil sont proposées aux enfants.

Plusieurs formules sont possibles : un accueil régulier, un accueil occasionnel mais aussi un accueil ponctuel (durant les vacances scolaires par exemple).

Les jeunes enfants sont accueillis par une équipe de 5 personnes composée d'une Auxiliaire de Puériculture, d'une Éducatrice de Jeunes Enfants, de 2 personnes titulaires d'un CAP Petite Enfance et d'une personne titulaire d'un Bac Pro Service à la Personne et aux Territoires.

Afin de répondre aux besoins des familles du territoire, le Jardin d'Enfants est **désormais ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et ce même durant les vacances scolaires.**

Nous avons ouverts pour la première fois au mois de Juillet 2021, 14 enfants étaient inscrits, ce fut un succès. Cela nous a prouvé que le besoin était réel.

La municipalité remercie vivement les salariées pour le travail et l'investissement fourni au cours de l'année, pour la concrétisation et la pérennisation de ce projet. Merci à l'association gestionnaire, qui s'est aussi bien engagée dans cette opération.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter l'équipe du Jardin d'Enfants par téléphone au **05.63.56.30.11** ou par mail **[jemilhars@orange.fr](mailto:jemilhars@orange.fr)**

## Ecole

Depuis la rentrée 2021 les horaires de l'école ont changés.

Suite à la demande du conseil d'école (relai du souhait de la majorité des parents d'élèves), l'Inspection Académique a donné son accord pour la modification des horaires de l'école de Milhars à partir de la rentrée 2021.

Ainsi, depuis la rentrée de septembre 2021, la semaine scolaire se déroulera sur **4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 16h30.**

Cette modification entraîne la suppression des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) qui avaient été mises en place en septembre 2013 mais pour lesquelles il était de plus en plus difficile de trouver des intervenants compétents et motivés.

Nous souhaitons que cette nouvelle semaine scolaire réponde au mieux aux besoins des parents et permette à nos enfants une scolarité épanouie.

Par ailleurs, les temps d'accueil périscolaires sont élargis de 8h à 18h.

## Nouveau visuel École et Crèche

Un des objectifs de la "commission communale école multi accueil", regroupant des membres du conseil municipal, les salariées, les membres du bureau de l'association gestionnaire et des habitants, était de créer un visuel et un logo afin de mieux faire connaître le lieu et de le pérenniser.

Nous sommes heureux de vous présenter le nouveau flyer dans les pages suivantes et de vous faire part du nom choisi pour cette structure regroupant l'école et le jardin d'enfants "Les enfants du Cérou".

la crèche et l'école



Les  
enFANTS  
du  
Cérou



un lieu d'accueil

à milliers



pour vos enfants de 20 mois à 11 ans





## "Les Enfants du Cérou"

C'est une école primaire publique en classe unique et une crèche associative dans un même lieu, permettant de développer des projets bénéfiques à tous les âges.



La crèche associative peut accueillir 14 enfants de 20 mois à 6 ans, de façon régulière ou occasionnelle



De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi



Elle est fermée pendant les vacances de Noël et les 3 premières semaines d'août, mais accueille vos enfants lors des vacances scolaires



Repas fournis



Renseignements et pré-inscriptions:  
05 63 56 30 11 - [jemilhars@orange.fr](mailto:jemilhars@orange.fr)  
Jardin d'Enfants - 50 place de la Mairie - 81170 Milhars



L'école primaire publique en classe unique accueille vos enfants de la maternelle jusqu'au CM2



De 9h à 16h30  
Accueil périscolaire de 8h à 9h et de 16h30 à 18h



Lundi, mardi, jeudi et vendredi



Restauration scolaire



Renseignements et inscriptions:  
05 63 56 38 07 - [ce.0810503G@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0810503G@ac-toulouse.fr)  
Ecole primaire de Milhars - 50 place de la Mairie - 81170 Milhars



## Tourisme

L'antenne de l'Office de Tourisme de Cordes et le bureau de la Poste viennent d'emménager dans le nouveau local du bâtiment multiservices. Toujours aux mêmes heures d'ouvertures que précédemment.

Les visiteurs y retrouveront de nombreux dépliants de visite des sites du Cordais et des programmes d'animation ou visites dans les communes de la 4C. La commission tourisme de la 4C a travaillé sur l'offre des boucles de randonnée sur chacune des communes de l'intercommunalité. MILHARS a proposé 6 boucles :

- Vallée de Combemaraval/Grezelles/Bournazel ou Bonnan : 3h30
- Vallée de Bonnan/ le Monastère/ Grezelles/Bournazel : 3h30
- Boucle du fond de la vallée de BONNAN par La Garenne et retour par Le Parc : 2h30
- Boucle de Ratayrens/LARROQUE : 3h 30
- Tour de Prunelle : 1h30
- Vieux village et son petit patrimoine : 1h

L'homologation de ces boucles au niveau départemental va permettre une meilleure signalétique, l'édition de fiches et le renouvellement des panneaux présentant les circuits. L'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée non motorisée (PDIPR) est une nécessité pour permettre un meilleur repérage des pratiquants et un financement de l'entretien.

L'OT proposera les fiches de randonnées sur chacune des communes de la 4C. Des boucles à la journée pourront être faites en intégrant des parcours sur les communes voisines comme Roussayrolles, Saint Michel de Vax, Le Riols.

D'autres boucles locales pourront être proposées.

Le stationnement des véhicules des randonneurs se fera sur le plateau de la salle des fêtes.

L'OT est à la disposition des loueurs de gites pour toutes informations les concernant.

### *Le petit plus*

Un parcours ludique a vu le jour courant juillet. L'association MIARS et Randoland ont collaboré pour créer une boucle de 2 km allant de l'église au château en passant par la saulaie, le lavoir et la place du foirail.

Cette ballade a été pensée avec des énigmes à résoudre selon les âges et permet à tous de visiter et d'apprendre sur le village. Les fiches sont en vente à l'office de tourisme et à l'épicerie de Milhars.





## Vallée de Bonnan

Constatant la hausse régulière de la fréquentation de la vallée par les voitures donnant lieu à des dégradations du milieu ambiant, la municipalité réfléchit à un aménagement afin de garantir l'accès de cette vallée en toute quiétude pour les promeneurs.

La municipalité tient à remercier M. Bories et la famille Smith pour le don des terrains situés à la source de la cascade.



## PLUI - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le PLUI, anciennement le Plan d'Occupation des Sol, définit les règles d'urbanisme au sein du territoire intercommunal (4C).

Ce plan s'oriente autour plusieurs axes, retranscrits dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable):

- **OPTIMISER LES RESSOURCES DE LA 4C** : Un territoire rural à dynamiser par le biais de l'économie et du tourisme

- **GARANTIR L'IDENTITE LOCALE DU TERRITOIRE** : Une identité du territoire à valoriser par l'agriculture, le paysage et le patrimoine

- **REDYNAMISER LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE** : Equilibre entre le développement urbain de la 4C et la préservation de son cadre de vie locale



Aujourd'hui une phase de recensement est en cours auprès des différentes communes de la 4C. Celle-ci se projète sur 10 ans.

**Un registre de concertation et disponible en mairie pour vos idées et projets ou bien par courrier électronique à l'adresse : [urbanisme.4c81@orange.fr](mailto:urbanisme.4c81@orange.fr)**

## Le Changement de destination

### Qu'est-ce que c'est ?

Le changement de destination désigne l'opération par laquelle un bâtiment passe d'une catégorie à une autre.

Par exemple:

le passage d'une grange ou d'une partie de grange en habitation.

### **A SAVOIR:**

Le **PLUI** doit repérer précisément les constructions qui pourraient faire l'objet d'un changement de destination, aussi vous êtes tenus d'informer vos élus d'un éventuel projet.

Si le changement de destination n'est pas prévu dans le PLUI, il ne pourra être réalisé.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site internet de la 4C :

<http://www.4c81.fr/plui/>



## Borne Le Relais

*Réduisons, Réutilisons, Recyclons*

Comme dans chaque déchetterie Trifyl, nous avons à la déchetterie de Milhars une borne **Le Relais**. Dans cette borne **textile** nous pouvons déposer dans *un sac bien fermé* les textiles propres et secs et *les chaussures attachées par paires*.

Ces textiles et chaussures vont soit: être redistribués gratuitement aux plus démunis par l'association partenaire de la collecte, soit être revendus au profit d'une association sociale particulière, soit être expédiés à l'étranger ou encore être recyclés pour servir à la fabrication de matériaux isolants, d'équipements automobile.

## Déchets

En 2015, la loi sur la transition énergétique est votée. Elle prévoit un grand nombre de mesures pour répondre aux enjeux environnementaux. Une taxe pour inciter les collectivités à investir pour réduire les déchets à la source, les trier et les recycler davantage a été mise en place.

Le projet "Trifyl Horizon 2030" a été pensé pour contenir au maximum et à long terme cette hausse des coûts. Si l'investissement est indispensable pour répondre à la loi, le changement des comportements individuels l'est tout autant...

Pour plus de renseignements vous pouvez vous rendre sur le site internet Trifil: [www.trifyl.fr](http://www.trifyl.fr)

## Eau, assainissement

Tarification:

- eau potable: Abonnement: 92€, prix m3: 1,911€
- assainissement: Abonnement: 75€, prix m3: 1,40€

Pour les habitants concernés par l'assainissement, le début de règlement s'entend depuis novembre 2020.

## Cimetière

Un constat d'abandon de concession de tombes a été lancé en 2017 dans le cimetière primitif. **4 sépultures ont été retenues** comme n'ayant reçu aucune manifestation de leur famille. Ces sépultures ou emplacements pourront être proposés à des familles candidates à un emplacement soit en concession trentenaire soit en concession à perpétuité.

L'extension du cimetière est terminée et une quinzaine d'emplacements seront disponibles selon la réglementation en vigueur.

Le colombarium est maintenant presque complet et une surélévation va être commandée pour y recevoir les urnes.

Lors de sépultures, les nouveaux bâtis avec pierre tombale devront être manipulés **par une entreprise à la charge des familles**. Seuls les caveaux avec porte pourront encore être ouverts à la demande par le personnel communal.

Un nouvel emplacement de collecte des déchets végétaux du cimetière va être aménagé sur l'aire de la station d'épuration **en contre bas du vieux cimetière**.

Le règlement concernant tous les aspects du cimetière et les conditions relatives aux concessions est disponible en mairie.

## Nuisances sonores

Nous vous rappelons que l'utilisation d'outils bruyants est interdit en dehors des plages horaires suivantes:

- en jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

## Etat civil

### Naissances:

- 09/12/2020 Jules DELPLAGNE
- 27/05/2021 Louise, Hélène, Maria GLEYES RAYGADE
- 25/08/2021 Léna ROZIERES

### Décès:

- 16/01/2021 Nicole FRICOU
- 23/02/2021 Jean-Pierre BARRAU
- 28/02/2021 Augustin PEREZ
- 01/06/2021 Yvette FRICOU

## Commerces locaux

### **Comme chez Mamie**

Bistrot / Epicerie voir page 3  
Traiteur et portage de repas  
à domicile

05 63 60 03 52

06 38 85 99 08

### **Le Jardin des Bastides**

Du Lundi au Samedi de  
13h30 à 17h30. Fermé le  
dimanche.

06 75 20 25 57

05 63 56 36 61

## Infos pratiques et numéros utiles

Maison de Santé de Varen

05 63 65 49 85

Pharmacie de Varen

05 63 65 42 41

### **La mairie est ouverte:**

le lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h30

05 63 56 33 08

### **La déchetterie est ouverte:**

- le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

- le vendredi de 13h à 17h

Merci de prendre quelques secondes pour démonter ou écraser les emballages cartons avant de les déposer dans les conteneurs.

Vous pouvez retrouver la version numérique sur:

[www.milhars.com](http://www.milhars.com)